

# SOLIDARITÉ ET PRÉVISIBILITÉ FACE AUX ENJEUX ÉCONOMIQUES ACTUELS

*Luxembourg, le 1er avril 2022* – Lors de sa réunion du 31 mars 2022, le Conseil d'administration de la FEDIL a entendu un rapport explicite sur les travaux du Comité de coordination tripartite et il s'est penché sur l'accord, certes partiel, qui en a résulté.

Malgré les concessions que le côté patronal a dû faire vis-à-vis du gouvernement et des partenaires sociaux, la tripartite émet un signal fort de solidarité et de prévisibilité en faveur de la cohésion sociale et du développement économique à un moment, où les entreprises et leurs salariés sortent d'une crise sanitaire pour se retrouver face aux répercussions et aux incertitudes naissant d'une guerre d'agression aux frontières de l'Union européenne.

En effet, la guerre en Ukraine a aggravé les phénomènes de pénurie de produits et d'inflation des prix que l'industrie connaît depuis le printemps passé. Aux yeux de la FEDIL, il est essentiel pour notre économie de maintenir l'activité industrielle malgré les hausses des prix de l'énergie et des matières premières. Dans ce sens, le paquet de mesures de soutien décidé par le gouvernement apportera un certain réconfort aux entreprises les plus exposées.

Tant que l'offre et la demande ne seront pas rééquilibrées par des ajustements des deux côtés, l'inflation restera présente.